



Communiqué de presse  
Jeudi 25 juillet 2019

## Incendie de Notre-Dame : la priorité de la Ville de Paris reste la santé des enfants et des Parisiens

Après l'incendie de Notre-Dame, le 15 avril dernier, de nombreuses mesures et opérations de nettoyage ont été réalisées dans les écoles, crèches, logements d'assistantes maternelles situés à moins de 500 mètres de Notre-Dame, conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Ces tests sont réguliers et ont été renouvelés jusqu'à ces jours derniers.

Tous les résultats des tests effectués se sont révélés inférieurs aux valeurs de référence dont l'utilisation est préconisée dans ce cas par l'Agence régionale de santé (ARS), en référence à la circulaire de la direction générale de la santé de 2016 et à l'avis du Haut Conseil de Santé Publique de 2014.

Dans un nouvel avis public en date du 18 juillet 2019, l'ARS a précisé ses recommandations en appelant à de nouvelles mesures lorsqu'avaient été identifiés des niveaux supérieurs à  $5000\mu\text{g}/\text{m}^2$  dans les espaces extérieurs. De nouveaux tests ont été effectués, qui ont révélé des valeurs inférieures aux seuils de référence.

Les deux centres de loisirs des écoles maternelle et élémentaire de la rue Saint-Benoît, dans le 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris, se situent dans cette nouvelle zone précisée par l'ARS. Des prélèvements ont donc été faits le 23 juillet. Ils mettent en évidence, dans la cour uniquement, des concentrations de surface en plomb dans les poussières supérieures aux valeurs de références disponibles pour ces espaces situés en extérieur, soit plus de  $5\,000\mu\text{g}/\text{m}^2$ .

Par mesure de précaution, la Ville de Paris a donc décidé, dès les résultats connus le 24 juillet, de fermer temporairement les deux centres de loisirs pour les journées du 25 juillet et du 26 juillet, en accueillant les enfants sur d'autres sites.

Un nettoyage complet et approfondi de la cour des deux écoles va être effectué, et des prélèvements seront faits à son issue, afin d'en contrôler l'efficacité. Les résultats seront connus et rendus publics dès ce vendredi.

La santé des enfants est la priorité de la Ville de Paris : aucune crèche ou école **n'aurait ouvert si le moindre risque sanitaire était avéré** pour eux ou les agents **qui travaillent auprès d'eux**. Telle a toujours été la politique de la capitale pour la petite enfance et elle restera fidèle à ces principes.

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)